



Mon fils aîné est incorrect

Par **Soph em**, le **29/08/2016 à 16:34**

Bonjourrnmon fils de 19 ans étudiant me manque de respect et m insulte,je sais que je dois subvenir a ses besoins mais il dépasse les bornes.rnpuis je lui refuser l acces a ma maison?rnQuel recours puis je avoir?rnDéposé plainte? rnMerci de votre aidernSoph

Par **morobar**, le **29/08/2016 à 19:01**

Bjr,rnSubvenir à ses besoins, certes, mais pas d'obligation de le loger, le nourrir pas plus que le blanchir.rnAlors vous le mettez dehors, et vous attendez qu'un tribunal fixe le montant de la pension que vous aurez à lui verser, et les conditions.